FILIÈRE COMPLÉMENTAIRE

FORMATION ACCOMPAGNATEUR BÉNÉVOLE DE RANDONNÉE (NIVEAU 1)

Descriptif de la formation :

La formation d'accompagnateur de randonnée de niveau 1 permet d'encadrer des randonnées pédestres sur chemins répertoriés et sentiers balisés.

Public :

- Toute personne souhaitant encadrer une activité de randonnée.

- Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-nous le savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Pré-requis :

- Avoir plus de 18 ans
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Présenter un certificat de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique de la randonnée.
- Pratiquer régulièrement la randonnée pédestre ou l'activité marche.

Objectifs :

- **Maîtriser** les règles de sécurité liées à l'environnement de la randonnée et les dispositifs en cas d'accident défini par le niveau 1.
- **Conduire** un groupe de pratiquants en sécurité en lien avec le niveau 1 de randonnée.
- **Pratiquer** régulièrement la randonnée pédestre ou l'activité marche.
- **Planifier** et encadrer une randonnée, en toute sécurité.
- **Organiser** des sorties dans le cadre d'une association affiliée à la FFEPGV (clubs = structures déconcentrés).

Contenus pédagogiques :

- Apprendre à préparer une randonnée à partir de la lecture de carte.
- S'approprier l'ensemble des règles de sécurités liées à l'encadrement d'une randonnée.
- Savoir évaluer le niveau des pratiquants.
- Planifier les randonnées au sein de mon club.
- Connaître et transmettre la charte du randonneur responsable.
- Accompagner le pratiquant vers la randonnée santé.
- Initiation à l'utilisation des bâtons.

Moyens techniques et pédagogiques :

- Alternance d'apport de connaissances et de mises en pratique sur le terrain.
- Formation centrée sur la pratique en lien avec les compétences d'accompagnateur.
- Individualisation de l'accompagnement afin de répondre aux besoins et attentes des accompagnateurs.

Volume Horaire :

42 heures de formation (6 jours)
- 35h en centre de formation
- 7h d'évaluation

Calendrier :

- **En centre de formation :** 22 au 25/04 et le 30/08/2024
- **Retour sur alternance et évaluation :** le 31/08/2024

Lieu de formation :

À définir.

Effectifs max :

20 stagiaires

Modalités et délai d'accès :

08 avril 2024

Restauration et hébergement* :

Externe	OUI
Demi-pension (Déjeuner midi)	NON
Hébergement	NON

*À la charge du stagiaire

Réalisez votre pré-inscription en ligne

Scanne moi

Équipe d'encadrement :

- Directeur de Formation FFEPGV.
- Intervenants expert métiers.

Modalités de validation :

- Feuilles de présence.
- Fiche d'émargement.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Évaluation formative :
  - Quiz / questionnaires.
  - Situations interactives (auto-évaluation).
  - Mises en situation pédagogiques (préparation et animation de séances et de séquences).

Modalités de certification :

- Avoir planifié à minima 4 randonnées (2 en reconnaissance + 2 encadrées)
- Remettre les 4 fiches techniques de randonnée.
- Présentation d'une fiche action de développement.

Déroulé de la formation :

En centre de formation (35 heures)	Alternance
Du lundi 22 au jeudi 25 avril et le samedi 30 août 2024	encadrement de 4 randonnées minimum.

Retour sur alternance (7h)
Le dimanche 31 août 2024